

Affaire Bassidiki Touré et la HAC : Le message fort du président de la Maison de la Presse

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

VENDREDI 15 AVRIL 2022

1080

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Remaniement gouvernemental en Côte d'Ivoire et au Niger

Appréciation croisée!



Reconduit à la présidence de l'OCLEI : Regard sur le parcours de Moumouni Guindo



Comité national de labellisation des produits locaux : Valoriser les produits made in Mali



COVID 19

CORONA VIRUS

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au

14 Mars
2022

RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand la distance de sécurité ne peut être respectée



Se laver les mains régulièrement



Tousser ou éternuer dans le coude



Respecter la distance de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer les mains



Eviter de se toucher le visage : la bouche, les yeux ou le nez

Echantillons testés

561

Nouveaux cas confirmés

15

Nouveaux guéris

00

Nouveaux décès

00

Au cours des dernières 24 H

01 malades hospitalisés dans les structures de prise en charge dont
01 cas graves en soins intensifs
95 suivis à domicile

Bilan global de la situation du Covid 19

cas confirmés

30 617

Guéris

29 689

Décès

729

dont 106 font l'objet d'un suivi médical

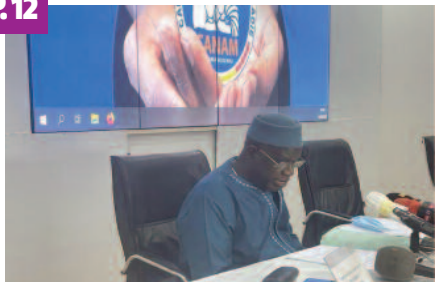


MALIKILÉ

Sensibilisation

Ministère de la Santé et du Développement Social

P.12



P.21



P.24



/ Une /



Remaniement gouvernemental en Côte d'Ivoire et au Niger : Appréciation croisée !

P.5

/ Brèves /



CANAM : 84 333 personnes ont été immatriculées en 2020

P.12

Suspectés de terrorisme par l'armée malienne : Les trois allemands arrêtés à Diabaly ont été relâchés

P.12

Corridor Conakry – Bamako : Le groupe Albayrak incite les opérateurs économiques

P.13

Police nationale : Non, le corrupteur ne peut pas se déclarer !

P.13

Dispositif de la Compagnie de la Circulation Routière en ce mois de Ramadan : Bon, mais sera-t-il maintenu après ?

P.14

Flambée sauvage des prix des produits de première nécessité : Vivement la répression des commerçants véreux !

P.14

/ Actualité /



Reconduit à la présidence de l'OCLEI : Regard sur le parcours de Moumouni Guindo16

P.16

Comité national de labellisation des produits locaux : Valoriser les produits made in Mali

P.17

Affaire Bassidiki Touré et la HAC : Le message fort du président de la Maison de la Presse

P.18

Passation de service à l'INPS : Adresse du DGA sortant au personnel

P.19

Colonel Souleymane Dembélé, Directeur Général de la DIRPA : « Cette opération a fait l'objet d'un vrai professionnalisme des FAMA »

P.21

Mali : Halte au communautarisme !

P.22

/ Politique /



Accord d'Alger : Un document de malheur qui fera du Mali, un pays privé de toute souveraineté

P.24

Élection des représentants de la presse à la HAC : L'élu Bassidiki Touré victime d'apartheid !

P.26

/ Culture & société /



Forte canicule à Bamako : Les conseils du Dr. Nientao pour le Ramadan

P.27

/ International /



Retour du président déchu en Guinée : Alpha Condé à quitter ou double

P.29

Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara annonce la nomination d'un nouveau Premier ministre dès la semaine prochaine

P.30

/ Sport /



Sport : La FEMAFoot à la recherche du remplaçant de Magassouba

P.31

Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations (AMPI)**

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié [Bamako – Mali]

Email : ampikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

• **Gérant :** Moctar Sow

• **Redacteur en Chef :**

• **Rédaction Générale :** Karamoko B. Keïta, Moctar Sow, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo

• **Service Commercial :** Youssouf Diarra

• **Secrétariat :**



**Aidez-nous à lutter
contre le Terrorisme
Contactez le Centre
d'appel « DÈMÉSO »**



**80001120
80001122**



**+223 98-17-36-45
+223 98-17-36-75**



**HALTE AU
TERRORISME
AU MALI**



Remaniement gouvernemental en Côte d'Ivoire et au Niger Appréciation croisée !

■ ■ Suite à la démission du Premier Ministre Patrick Achi et du Gouvernement, une équipe resserrée sera mise en place pour plus d'efficacité et tenir compte de la conjoncture économique mondiale. Il est impératif de réduire les dépenses de l'Etat en les

réorientant vers la résilience sociale et sécuritaire ». C'est en ces termes que le Chef de l'Etat ivoirien Alassane Ouattara, a annoncé le prochain remaniement de son gouvernement. La mesure était prévisible. En effet, dès les premiers jours de la nomination de l'actuel

gouvernement démissionnaire – composé d'une quarantaine de membres – une partie de l'opinion ivoirienne a dénoncé son caractère pléthorique, souvent redondant, en tous cas budgétivore. Pour un pays très endetté, où – contrastant avec les gros chiffres annoncés sur la croissance – la misère prend les formes du chômage, de la prostitution, du vol, de l'escroquerie en ligne etc., ce gouvernement-là n'était pas opportun.

Pour l'heure, peu de détails sont connus sur l'équipe en formation. Quoi qu'il en soit, il faut se réjouir déjà qu'elle sera numériquement moins importante par rapport à celle qu'elle aura remplacée. Espérons que les autres pays africains en prendront exemple, au regard du contexte actuel fait de cherté de la vie qui oblige, au minimum, à réduire le train de vie des Etats. On ne peut autrement être crédible auprès des populations, qui en ont assez d'être les seules à trinquer.

■ Ammy Baba Cisse



Douentza est massivement sorti pour réclamer l'électricité. Vraiment les dogons sont gâtés. Ils font quoi avec électricité ? Issa Kaba et Bassaro Haidara on fait comment ?



Nicolas Sarkozy et François Hollande ont tous appelé à voter pour Emmanuel Macron. Les Vieux de Ségou doivent activer les malédictions.

■ Sekou Dicko



Restitution du groupe de travail relatif aux frappes aériennes sur des personnes et biens protégés par le Droit international humanitaire devant la Commissaire générale des Armées de l'école de l'air.



■ Sambou Sissoko



Voici une pratique culturelle qui peut servir de témoin que l'Islam ou le Christianisme n'a pas pu vaincre l'animisme dans notre pays. Comme le dirait l'autre au Mali nous avons 95% de musulmans, 5% de chrétiens et 100% d'animistes. C'est le capitalisme ultralibéral qui a détruit beaucoup de nos valeurs culturelles au profit de celles de l'économie de marché dont les principaux piliers sont : la libre concurrence et la liberté de prix. L'entraide, la solidarité, le vivre ensemble,... sont en train de disparaître au profit de l'individualisme. L'homme n'est plus le produit de la communauté qui l'a vu naître. Il est le boulanger de sa propre vie. La compétition tous azimuts rythme son quotidien. Bref, c'est la course effrénée vers l'accumulation des biens matériels à tous les niveaux. Les enfants n'ont plus le temps de se regrouper

pour faire la fête du YOGORO qui coïncide avec la nuit du 10^{ème} jour du mois de Ramadan (Allez savoir pourquoi ?). Là où ils ont le temps de le faire les adultes ne les encouragent plus au contraire certains font tout pour empêcher leurs enfants de participer à la célébration de ladite fête.



■ Moussa Yoro Diallo



ACTUALITÉS DU CONSEIL NATIONAL DE LA JEUNESSE DU MALI (CNJ-MALI)

Ce jour, 14 avril 2022, dans la salle de réunion du ministère des Maliens de l'extérieur, une forte délégation du Comité Exécutif National du Conseil National de la Jeunesse du Mali avec à sa tête son président M. Habib Dakoua a pris part à une rencontre de haut niveau élargie entre les membres du département de la jeunesse mené par l'Excellent Ministre Mossa AG Attaher, les membres de la Direction Nationale de la Jeunesse.

Cette rencontre était le lieu pour le Ministre de tutelle d'exposer les grands chantiers de son département aux représentants des jeunes du Mali à travers le CNJ-MALI. Parmi ces chantiers nous pouvons citer entre autres : l'ouverture prochaine du centre des pionniers du Mali, la direction nationale de la construction citoyenne, les prochaines semaines culturelles des jeunes de Bandiagara et Tombouctou qui aura lieu à Goundam, de la Vacances Citoyenne...

Nous avons aussi évoqué les questions de réformes du CNJ-MALI, la poursuite des missions nationales d'unification de la jeunesse malienne et le prochain congrès ordinaire du CNJ.

La rencontre a pris fin par les bénédictions pour le Mali et des vœux

pour ce mois de carême.
Unis, nous bâtissons le Mali !
Vive les bâtisseurs !



CNJ-MALI :

Table Ronde avec l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Mali
J'ai eu le plaisir avec d'autres camarades membres des organisations de jeunesse de recevoir sous le leadership du Président du CNJ-MALI, Monsieur Habib DAKOUO l'Ambassadeur du Royaume-Uni au Mali Monsieur Barry LOWEN au siège du CNJ-Mali.

Lors de cette table ronde, nous avons discuté de la vision de la jeunesse face aux différentes crises auxquelles le monde fait face en général et en particulier le cas malien.

La rencontre a duré pendant deux heures de temps.

Unis, nous bâtissons le Mali !

Vive les bâtisseurs !



■ Issakha Mbaye



Après la sortie de Macky Sall, samedi, fustigeant les 30 000 parrains collectés à Dakar, les responsables de Benno bokk yaakaar ont versé depuis, 45 000 signatures de plus.
Le délégué régional à Dakar, Amadou Ba, a convoqué des responsa-

bles du département de Dakar au siège de l'Apr, hier après-midi. Dans ce sillage, il a annoncé 75 000 parrains collectés, soit 45 000 signatures de plus. Il faut accélérer le processus, a exhorté Amadou Ba devant Seydou Guèye, Malick Diop, Alioune Badara Diouf, entre autres responsables du département de Dakar



■ Bouba Fané l'homme du Peuple



#Mali : Le Président de la Maison de la Presse du Mali Bandjougou Danté s'adresse au Président de la Transition son excellence Colonel Assimi GOÏTA

Enfin m'adressant au Président de la Transition, chef de l'Etat, je voudrais lui faire quatre déclarations sous formes de conseils :

Monsieur le Président de la Transition, chef de l'Etat, vous avez le soutien unanime du peuple malien. Tout le monde a souhaité, l'arrivée à la tête de l'Etat d'un jeune, plein d'énergie, engagé, capable de mettre fin aux activités de ceux qui sont opposés à la République. Un jeune capable de tenir tête aux puissances sous régionale et internationale dans leur politique paternaliste.

Monsieur le Président de la Transition, chef de l'Etat, sortez de la logique de ceux qui pensent que tout doit se gérer par des rapports de force. Il faut écouter les voix discordantes. Elles ne sont pas forcément apatrides.

Monsieur le Président de la Transition, chef de l'Etat, ne soyez pas dans la logique de ceux qui ne font que vous flatter. En vous flattant, ils entretiennent la confusion en classant les maliens en deux catégories : une patriote et l'autre apatride. Non. Ne tombez pas dans ce piège. Nos positions ne peuvent en aucun déterminé notre degré de patriotisme. Seule nos pratiques sont des baromètres sincères.

Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, sortez de la logique de ceux qui vous cachent la vérité. Soyez plus accessible, plus attentif. C'est en cela que vous ferez une bonne Transition et que vous aurez une belle carrière future pour le Mali et pour l'Afrique.

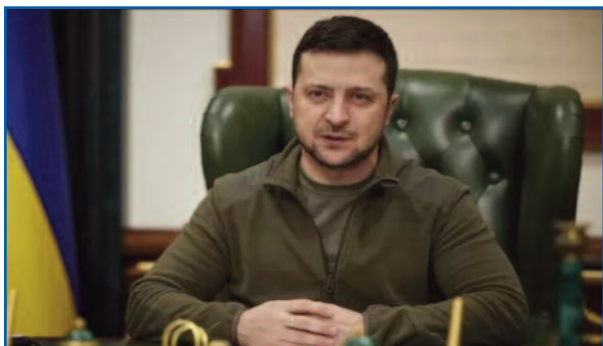
Je vous remercie. Bandjougou Danté Président de la maison de la presse



■ Farafina Autorité Krymo



Guerre en Ukraine || Macron refuse d'être le perroquet de Biden: Zelensky se fâche avec lui. En effet Biden affirme sur la base de ses sentiments que Poutine commet un génocide en Ukraine. Une position que Macron ne défend pas et trouve que cela empêche le retour de la paix entre la Russie et l'Ukraine. C'est ce qui fait mal à Zelensky. Il n'arrive pas à comprendre pourquoi Macron dit cela.



■ Bacary Camara



Les rites et traditions
La figure du patriarche ou du lutigi dans la société malinké
Plus une famille est nombreuse et plus il est puissant. Dans la concession, il vit souvent isolé des autres ménages avec sa première femme et entouré de ses petits enfants. Il est l'objet d'un respect absolu, aucune décision, aucun acte de la vie familiale n'ont lieu sans qu'il est donné son accord. Il déteint les clefs des greniers familiaux, il est maître incontesté du troupeau familial et à ce titre règle, selon les intérêts de la famille, le jeu des alliances matrimoniales. Il décide du mariage des fils et des filles du lu au sens étendu du terme. Il gère le bien collectif (foroba) fait distribuer à chacun sa

tache sur les champs familiaux et chaque jour assure la ration des céréales qu'il prélève sur les greniers familiaux alimentés par les champs collectifs. C'est lui encore qui sur le foroba prélèvera la récolte qu'on vendra pour payer l'impôt qu'il remettra à l'Administration par l'intermédiaire du chef de village. C'est encore lui qui accomplit le sacrifice annuel « sanson » (en malinké) aux ancêtres et à la terre en début des travaux agricoles. Le patriarche n'est pourtant pas un potentat, car il associe toujours à ses décisions ses frères cadets Dogokè qui constituent une sorte de conseil de famille analogue en tous points au conseil de village.

Le patriarche ou lutigi jusqu'à la conquête coloniale pouvait mettre en gage un enfant ou une femme. Cette pratique était appelée tonomada (en malinké). Les chefs de famille en difficulté financière (paiement d'une dot, d'une dette, de l'impôt) donnaient en gage un enfant au créancier qui le traitait la plupart du temps comme un membre de sa famille. L'enfant grandissait et participait au travail familial sur le foroba du créancier. Il arrivait aussi qu'on donnât en gage des femmes mariées, qui la plupart du temps se trouvaient mieux logées chez leurs nouveaux maîtres que chez leurs époux légitimes et refusaient de rejoindre le domicile conjugal une fois la dette payée.

B.CAMARA : CREDOM



■ Mali Actu



Le 24 février 2022, Bourama Fané dit vieux a été surpris d'un appel téléphonique venant du village de Diabani, un lieu où l'exploitation traditionnelle de l'or se passe. Ledit appel lui faisait part de la mort de Dramane Fané dit Neymar et de Daouda Fané dit Papou, deux frères décédés en un seul jour.



Originaires de Bamako, ils espéraient devenir des agents de douanes, des impôts, du trésor etc. Après avoir payé la somme de 2 millions FCFA (3 000 euros) pour se faire recruter, ils ont terminé dans des camps d'entraînement clandestins au nord du Mali et ont participé à des attaques militaires



■ Dr Malika Issoufou



#JUMAA_MUBARAK

Le Prophète (ﷺ) a dit : « Ô gens ! Saluez-vous les uns les autres en abondance, donnez à manger aux autres, respectez les liens de parenté et priez la nuit, quand les autres dorment et vous entrerez au Paradis en toute tranquillité » (Hadith Sahih).

Que le bon Dieu bénisse le Niger et son peuple Amine ya rabbi



Dr Malika Issoufou

■ Mohamed Ag Albachar



| 14 Avril 2022

Ministère des Maliens établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine
Audience

Le Ministre des Maliens Établis à l'Extérieur et de l'Intégration Africaine Monsieur Alhamdou AG ILYENE a reçu, ce jour 14 Avril 2022, SEM Sekou Berthé Ambassadeur du Mali aux USA.

L'ambassadeur est venu échanger avec le Ministre et recueillir ses conseils pour la réussite de sa nouvelle mission.

Le Ministre AG ILYENE a félicité le nouvel ambassadeur pour le choix porté sur lui par les hautes autorités du pays, avant d'évoquer les multiples questions relatives à la gestion des ambassades et celle de nos compatriotes établis à l'extérieur.

Ccom/MMEEIA



■ ءارقفل عومد



#Thread Le climat politique et sécuritaire du #Mali nécessite une prise de décision courageuse allant dans le sens de la stabilité et de la réconciliation nationale. Je propose au président de la transition @GoitaAssimi

et au #CNT Élaboration d'une loi d'amnistie au bénéfice de tous les hauts cadres et autres personnalités qui se sont exilés à partir des événements d'août 2020.

Amnistie au bénéfice de tout membre des groupes armés qui accepterait le dépôt volontaire des armes. Parallèlement à cette mesure, l'État doit consolider les acquis de l'APR tout en engageant le dialogue avec l'ensemble des groupes armés.

Ces mesures ne peuvent être productifs tant que l'actuel premier ministre de transition Choguel kokala Maiga serait à la primature. Un PM désavoué par les groupes armés et l'ensemble de la classe politique ne peut poser les bases de l'unité

■ Wassim Nasr



#Moura circonstances, #Ménaka conséquences de la mort d'al-Sahraoui pour l'#El #Sahel, les tentatives de négos par le Président Bazoum au #Niger, l'état d'initiatives similaires au #Mali. Merci @NidhyaPal pr le temps accordé @JTAtv5monde & @Nico_R_GermainV

CONTRÔLE PHYSIQUE DE L'INPS

Qui?

Les allocataires, les pensionnés résidant au Mali
et hors du territoire national

Quoi?

Mise en place des opérations de contrôle physique

Quand?

Du 19 avril 2022 au 29 juillet 2022

Où?

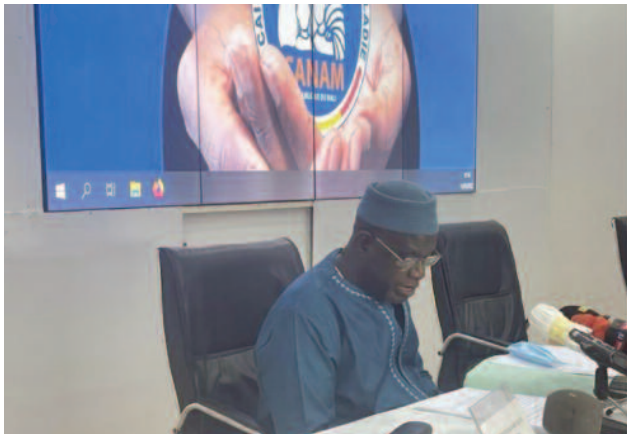
- Agences Principales de Bamako
- Directions Régionales
- Les représentations diplomatiques.

Comment?

Se munir des pièces suivantes : le badge INPS,
la carte d'identité nationale ou la carte NINA.



CANAM : 84 333 personnes ont été immatriculées en 2020



Le président du Conseil d'administration de la CANAM, Pr. Mamady Kané, a présidé ce jeudi, 14 avril 2022, l'ouverture des travaux de la 24e session ordinaire du conseil d'administration de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie (CANAM), en présence du Directeur Général de la CANAM, le Médecin Général de Brigade Boubacar Dembélé et les autres administrateurs.

L'ordre du jour a porté sur l'examen du procès-verbal de la 22e et 23e, de l'état de mise en œuvre des recommandations de la 23e session, le rapport d'activités 2020 et de l'état d'exécution du budget au 31 décembre 2020, les états financiers et du rapport du commissaire aux comptes. A l'ouverture, le PCA de la CANAM a rappelé que le montant des recettes mobilisées par la CANAM au 31 décembre 2020 s'élève à 67 303 618 825 F CFA avec un taux de réalisation de 100,24% par rapport au montant prévisionnel annuel qui se chiffre à 67 140 000 000 F CFA. "280 500 carnets de feuilles de soins maladie, 61 000 carnets de feuilles d'examen ont été acquis, 150 cachets secs pour prestataires entre la CANAM et les structures conventionnées de Bamako et Kati ville ont été organisées, 84 333 personnes ont été immatriculées du 1er janvier au 31 décembre 2020", a-t-il souligné.

Le Pr. Kané a indiqué que les cotisations AMO reversées par les ODG se chiffrent à 65 714 543 232 F CFA, sur une prévision de 65 millions de F CFA. Les cotisations reversées par l'INPS à la CANAM se chiffrent à 39 551 103 474 F CFA et celles de la CMSS à 26 163 439 758 F CFA, a-t-il ajouté. Pour le PCA, les dépenses de fonctionnement ont été liquidées à hauteur de 14 195 451 349 F CFA avec un taux d'exécution de 83% et le compte de gestion de l'exercice 2020 présente en recettes 67 303 618 825 F CFA et en dépenses 62 582 758 180 F CFA.

Le total bilan au 31 décembre 2020 se chiffre à 88 090 388 454 F CFA contre 85 032 207 265 F CFA au 31 décembre 2019, a-t-il conclu.

Suspectés de terrorisme par l'armée malienne : Les trois allemands arrêtés à Diabaly ont été relâchés



L'armée malienne a annoncé, le mardi 12 mars dernier, l'interpellation, le 10 avril 2022, de trois ressortissants européens suspects de terrorisme. Ces derniers, de nationalité allemande et travaillant pour une Organisation Non Gouvernementale (ONG), ont été relâchés, selon le ministère allemand des affaires étrangères.

Les trois personnes interpellées par l'armée malienne sont des Allemands membres d'une ONG, présents au Mali dans le cadre d'un jumelage », rapporte l'Agence France Presse (AFP). Selon l'agence de presse, l'information a été confirmée, hier mercredi 13 avril 2022, par le ministère des allemands des affaires étrangères. « Je vous confirme que trois ressortissants allemands ont été arrêtés ce week-end à Diabaly. L'ambassade (à Bamako) a été en contact avec eux et leur a fourni une assistance consulaire. Tous ont été relâchés et se portent bien », a indiqué mercredi le porte-parole du ministère allemand des affaires étrangères, Christofer Burger, lors d'une conférence de presse. Il a ajouté que les trois Allemands n'étaient « pas dans le cadre d'une mission officielle allemande », sans donner plus de détail. L'armée malienne a annoncé, le mardi 11 avril 2022, dans un communiqué, l'interpellation, le 10 avril 2022, de 05 suspects dont 03 ressortissants européens lors de ses opérations anti-terroristes à Diabaly, dans le cercle de Niono, dans la région de Ségou. A noter que l'annonce intervient au moment où Annalena Baerbock, la cheffe de la diplomatie allemande, a entamé une visite au Mali pour faire le point sur l'engagement allemand, avant un possible retrait de la Bundeswehr.

La ministre allemande des Affaires étrangères, Annalena Baerbock, a ainsi rencontré, ce mercredi 13 avril 2022, le président de la transition du Mali Assimi Goïta lors de son déplacement.

M. K. Diakitè / Source : Le Républicain

www.malikile.com

Corridor Conakry – Bamako :
Le groupe Albayrak incite les opérateurs économiques



Le groupe Albayrak a tenu son Conseil d'Administration au Conseil national du Patronat du Mali, le 05 avril 2022. L'objectif visé est de créer un solide partenariat entre le port de Conakry et le secteur privé malien. C'était sous la présidence du président du Conseil malien des Chargeurs, Babalaye Daou en présence du PDG du Groupe Albayrak, Ahmet Albayrak et du président de la Chambre du Commerce et d'Industrie du Mali, Youssouf Bathily.

Dans le cadre de la modernisation du Port de Conakry et pour le renforcement des capacités de la mise en conformité dudit Port aux conventions sous-régionales et internationales et conformément aux initiatives et à l'engagement pris par les autorités guinéennes, un contrat de concession a été signé entre le Port Autonome de Conakry et Alport Conakry filiale du Groupe Albayrak pour l'extension, la modernisation, la gestion et l'exploitation du Port de Conakry. Pour faire face aux défis de la compétitivité, la Société Alport Conakry SA prévoit des projets de grandes envergures notamment, la construction d'une pénétrante routière de quatre kilomètres, afin de désengorger la ville Kaloum, augmenter la fluidité au Port de Conakry mais aussi les performances portuaires; la construction de 2.700 mètres linéaires de quai dont un quai sera dédié au transit malien, un parking de 2004 camions dont une bonne partie sera à la disposition du trafic malien; des camions pour le transport des cargaisons des navires aux différents domaines du Port pour faciliter les mouvements des clients. En plus de ceux-ci s'ajoutent l'installation d'un espace aménagé pour le dépotage des marchandises en transit avec des équipements appropriés le dragage du chenal d'accès pour recevoir les navires ; la réhabilitation et l'entretien des infrastructures et équipements existants. Alport Conakry prévoit aussi la construction de trois nouveaux ponts bascules et plusieurs autres chantiers sont en cours de réalisation. Le Groupe Albayrak à travers sa filiale Alport vient d'ouvrir sa représentation dans la capitale malienne pour mieux rapprocher les opérateurs économiques maliens au port de Conakry sise à Hamdalaye ACI 2000. Une offensive arquée par des avantages compétitifs, des avantages symbolisés par la priorité d'accostage accordée aux chargeurs maliens. L'objectif de cette offensive

Police nationale : Non, le corrupteur ne peut pas se déclarer !



Après l'instruction, par le ministre de la Sécurité et de la Protection Civile, de l'ouverture d'une enquête administrative, le Directeur Général de la Police Nationale a demandé, dans un communiqué en date du 13 avril, à tous ceux qui ont payé des sommes d'argent pour l'admission d'un candidat au concours de recrutement d'élèves sous-Officiers de se déclarer. « La Direction Générale de la Police Nationale invite « toute personne ayant payé une quelconque somme d'argent pour le recrutement d'un candidat à se faire enregistrer auprès de l'Inspecteur en chef de la Police Nationale, en précisant le montant versé ainsi que l'identité et le numéro de téléphone de la personne qui l'a perçu », a sollicité l'Inspecteur Général de Police dans un communiqué.

Ainsi, à travers ce communiqué, le DG de la police demande aux corrupteurs qui doivent être punis au même titre que les corrompus, de se déclarer. Une mission impossible. Loin de nous une volonté de défendre les corrompus au sein de la Direction générale de la Police, mais il n'y a pas de corrompus sans corrupteurs. Celui qui donne des sommes d'argent pour être admis à un concours ou faire passer un candidat est autant criminel que le corrompu qui reçoit de l'argent. Si les corrupteurs refusaient tous de donner de l'argent, travaillaient durs, ce sont les plus méritants qui allaient passer. S'il y a encore des responsables corrompus dans nos structures, c'est parce qu'il y a des corrupteurs. Nous aimerions bien qu'il y ait de réponses favorables à l'appel à témoignage du DG de la Police, mais il sera voué à l'échec, car il sera difficile pour le corrupteur autant coupable que son complice corrompu, de se déclarer.

B. G / Source : LE PAYS

du Port de Conakry est de renforcer davantage la coopération entre la Guinée et le Mali, deux peuples frères dont les liens sont tissés depuis des lustres par l'histoire et la géographie. Pour soulager les chargeurs et les opérateurs économiques maliens, la Société Alport Conakry travaille d'arrache-pied pour lever le voile sur le dispositif de nouveau partenariat envisagé par le Port de Conakry sous l'égide de la haute autorité. Un dispositif visant à alléger les formalités douanières et à réduire de façon drastique toutes les formes de tracasseries et autres embûches sur le corridor Conakry- Bamako.

Falaye Sissoko / Source : Canard Déchainé

Dispositif de la Compagnie de la Circulation Routière en ce mois de Ramadan : Bon, mais sera-t-il maintenu après ?



La circulation est fluide et même très fluide durant les heures de pointes pendant ce mois de Ramadan 2022. Les agents de la Compagnie de Circulation Routière semblent avoir mis les paquets pour éviter des embouteillages monstres comme on le voyait. Mais ce dispositif constaté sur les tronçons, notamment sur la route de l'Aéroport International Modibo Keita, peut-il continuer après le Ramadan ?

A Bamako, emprunter le tronçon du Pont Fahd à l'Aéroport International Modibo Keita de Sénou pendant les heures des pointes (le matin et le soir) est un parcours de combattant. La circulation est dense, et même très dense des fois. Si les engins à deux roues partent à pas de tortue, les véhicules trouvent peu de qualificatif. Il n'est pas rare de voir sur ce trajet, l'embouteillage depuis le rond-point de l'Hôtel Oumou Sangaré (ou Buffle), jusqu'après le deuxième pont. Mais depuis le top départ de ce mois de Ramadan 2022, un constat s'impose. La Compagnie de la Circulation Routière (CCR) a décidé de mettre le paquet pour éviter les embouteillages afin de permettre aux usagers de circuler rapidement pour arriver à destination. Sur ce tronçon, les agents de la circulation routière qui régulent la circulation ont été augmentés en grand nombre.

A chaque 100 ou 150m, on voit un ou deux agents veiller à la bonne fluidité de la circulation. C'est-à-dire, obliger les motocyclistes et les véhicules de circuler dans leurs couloirs pour éviter des chevauchements entre eux. Une stratégie qui marche à merveille. Car avec cette règle imposée aux usagers, chacun vaque à ses occupations sans difficulté. Quand c'est bon, il faut le dire.

Et quand ce n'est pas bon, il faut le dénoncer pour que ça soit corrigé. Cette stratégie de la CCR marche à merveille puisqu'elle permet aux uns et autres de circuler sans complications.

La question qui se pose est de savoir si le même dispositif restera après le mois de ramadan pour permettre aux citoyens de circuler sans anicroche. En ce qui nous concerne, le maintenir serait une bonne chose.

Flambée sauvage des prix des produits de première nécessité : Vivement la répression des commerçants véreux !



Le vendredi 8 avril, dans la salle de conférence de son département, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed et le Directeur Général du Commerce de la Consommation et de la Concurrence (DGCC), Boucadary Doumbia, ont animé un point de presse. L'objectif était d'expliquer aux populations les causes des augmentations des prix sur les denrées alimentaires mais aussi de les apprendre les efforts du Gouvernement pour les atténuer.

D'après le ministre de l'Industrie et du Commerce, l'augmentation des prix des céréales est consécutive à la faiblesse de la production céréalière résultant de l'arrêt précoce de la pluviométrie et l'insécurité dans certaines zones de production qui a empêché le déroulement normal des travaux champêtres. Aussi, il argumente que le monde entier connaît la cherté de la vie. Alors que des efforts importants sont consentis par l'Etat malien qui a subventionné certains produits de première nécessité dont : le riz, le sucre, l'huile. Une subvention destinée à couvrir une période de deux mois et demi dont ce mois béni du Ramadan.

Toutefois sur le terrain, la réalité est toute autre. Puisque les prix de ces produits de première nécessité ne cessent de flamber et ne sont accessibles aux populations majoritairement démunies. Tous les jours, les commerçants véreux se livrent à des spéculations en augmentant les prix. Ils prétextent qu'ils ont eux aussi acheté auprès de leurs fournisseurs grossistes à un prix onéreux. Ce qui n'est pas du tout vrai. Pourquoi alors subventionner les prix de ces produits avec l'argent du contribuable malien alors qu'ils ne sont pas accessibles au consommateur moyen ?

Vivement donc l'implication énergique des Brigades économiques pour contraindre les commerçants véreux à vendre les produits de première nécessité subventionnés aux prix indicatifs plafonds ainsi réglementés par l'Arrêté N°2022/ 0865/MIC-SG du 06 avril 2022. Les contrevenants doivent être sévèrement punis selon la réglementation en vigueur en république du Mali. Il y va de l'intérêt des gouvernants et des couches populaires les plus démunies !

Falaye Keita / Source : Le Pélican

Parce qu'il permettra aux agents de la circulation d'avoir à intervenir moins dans la circulation entre usagers ou lors des cas d'accidents. Nous espérons que la CCR y pensera pour le bonheur de tous.

Hadama B. FOFANA / Source : Le Républicain



Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

portant prévention et répression de l'enrichissement illicite
s'étend à tous les agents publics sans exception

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Reconduit à la présidence de l'OCLEI : Regard sur le parcours de Moumouni Guindo

Dans le cadre de la continuité de la lutte implacable lancée contre les bandits à col blanc, les autorités de la Transition, ont reconduit Moumouni Guindo à la présidence de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite. C'était lors du conseil des ministres du 30 mars 2022. Les prouesses engrangées par l'OCLEI ont incontestablement plaidé pour la confirmation de Dr Moumouni à son poste.

La lutte contre la corruption et l'enrichissement illicite doit avoir une place de choix dans la refondation de l'Etat. Les autorités de la Transition pensent que la lutte contre l'enrichissement illicite est un des piliers essentiels de la refondation tant souhaitée par les maliens. Cela est gage de bonne gouvernance. Pour conduire une telle volonté politique, il faut forcément au coaching de l'Office central de lutte contre l'enrichissement illicite à un homme d'une grande probité d'où la nomination de Moumouni Guindo, magistrat de grade exceptionnel et docteur en Droit. Comptabilisant une riche carrière professionnelle, Moumouni Guindo, préside aux destinées de l'Office Central de Lutte contre l'Enrichissement illicite(OCLEI) depuis sa création en 2017. Avant d'occuper ce poste stratégique, Moumouni Guindo, puis que c'est de lui qu'il s'agit, a été successivement Chef de cabinet du ministère de la Justice et des droits de l'homme en 2015 et secrétaire général du même département de 2015 à 2017. De 2005 à 2014, il a occupé plusieurs fonctions au sein du Bureau du Vérificateur général. De 2005-2007, Moumouni a été vérificateur-assistant, avant de passer chef de mission entre 2007 et 2009. Il faut préciser c'est entre 2009 et 2011 qu'il est désigné Vérificateur chargé de la cellule juridique. Moumouni finit sa mission au bureau du vérificateur à la tête de la cellule de gestion de la qualité des vérifications. Moumouni Guindo fut juge d'instruction au Tribunal de première instance de Ségou de 1996 à 2000. Président du Tribunal du travail de la même ville de 1998 à 2000, avant d'être appelé au Pôle économique et financier de Bamako comme juge d'Instruction de 2000 à 2003. De cette date à 2005, il se voit confier la vice-présidence du Tribunal de Première Instance de

la Commune IV du District de Bamako.

Parcours académique exceptionnel !

Pendant son cursus scolaire et universitaire, Moumouni Guindo s'est toujours illustré par son sérieux, sa rigueur, son exemplarité et la finesse de son esprit. Ce ne sont pas les professeurs et étudiants de l'École nationale d'administration (ENA) du Mali Sciences juridiques qui diront le contraire. La preuve ! Il s'est démarqué de ses camarades en sortant major de sa promotion en 1993. L'ambition le conduisit à l'Institut national de formation judiciaire ou

il termina en 1996. Assoiffé de connaissance, en 2003, magistrat décroche un MBA de l'École supérieure de gestion de Paris en plus d'un diplôme d'Université en droits fondamentaux de l'Université de Nantes à la même année. En 2008, il obtint son MBA à l'Université du Québec à Montréal et son diplôme professionnel d'audit interne de l'Institut français de l'audit et du contrôle internes la même année 2008.

Moumouni Guindo, passe le master 2 en Finances publiques de l'Université de Strasbourg et le diplôme du cycle international de perfectionnement de l'ENA de France à Strasbourg de 2014-2015, promotion Olympe de Gouges. Il soutient sa thèse de doctorat en droit public, à l'université de Strasbourg en 2020. Le désormais Docteur Moumouni Guindo est l'auteur du livre intitulé « Le contrôle des finances publiques au Mali. D'indispensables réformes », publié chez L'Harmattan en avril 2021. Ce livre de 518 pages traite de l'évolution des finances publiques au Mali de 1960 à 2020.

Moumouni Guindo entend mettre son expertise dans la balance pour dissuader les fonctionnaires véreux.

■ Ibrahim SANOGO



Comité national de labellisation des produits locaux : Valoriser les produits made in Mali

Le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, a présidé, le jeudi 14 avril 2022, les travaux de la 4ème session du comité national de pilotage de labellisation des produits locaux en indications géographiques et en marques collectives (CIGMAC-Mali). Cette réunion vise à valider les cahiers de charges et les projets de reconnaissance nationale de nos produits locaux.



Le Mali regorge de nombreux produits locaux à forte potentiel commercial depuis plus d'un siècle. C'est pourquoi le Centre Malien de la Propriété Industrielle (CEMAPI), conformément à sa mission de secrétaire technique du comité national de pilotage de labellisation des produits locaux en indications géographiques et en marques collectives (CIGMAC-Mali), a entrepris activement ces trois dernières années diverses actions de formation et de sensibilisation sur le processus de labellisation notamment l'échalote de Bandiagara, le Bogolan du Mali, le sel gemme de Taoudéni et d'autres.

Dans son intervention, le ministre de l'Industrie et du Commerce, Mahmoud Ould Mohamed, s'est réjoui de la tenue de cette session. Il juge nécessaire que notre pays participe pleinement par la qualité des produits locaux à forte valeur ajoutée dans le commerce international. « **Il s'agit de doter le Mali des moyens colossaux en vue de labelliser nécessairement la promotion et la valorisation des produits locaux du pays. Ceux-ci, issus des zones rurales, sont méconnus aux yeux des consommateurs.**

Afin de tirer un avantage économique, ces dits produits peuvent être valorisés en propriété industrielle en indications géographiques et en marques collectives. En plus, il importe de signaler que le Mali a obtenu auprès de l'organisation africaine de propriété intellectuelle (OAPI) en juin 2021 sa toute première indication géographique l'échalote (l'oignon) de Bandiagara », a-t-il dit.

Satisfait de l'organisation de cette session qui vient à point nommé, le ministre de l'Artisanat, de la Culture, de l'Industrie hôtelière et du Tourisme, Andogoly Guindo a félicité l'initiative de la quatrième réunion de labellisation des produits notamment sur le « sel gemme de Taoudéni » et le « Bogolan du Mali ». A ses dires, la labellisation de nos produits locaux permettra non seulement de situer géographiquement ceux-ci mais aussi de les promouvoir qualitativement et quantitativement sur le marché continental et intercontinental.

Par sa part, la directrice générale du Centre Malien de la Propriété Industrielle (Cemapi), Mme Bocoum Fatoumata Siragata Traoré, estime que la question de la labellisation des

deux produits pilotes à savoir le « **Bogolan Fini** » du Mali et le « **sel gemme** » de Taoudéni, est une initiative à pérenniser. Ainsi, il s'agit de labelliser lesdits produits en indications géographiques pour pouvoir revendiquer la paternité de ces produits et leur appartenance au terroir malien. « **Pour nous, il suffit juste d'une réputation tant sur les marchés nationaux et internationaux qui peuvent être aujourd'hui compétitifs en valeur ajoutée si nous nous engageons dans cette démarche de labellisation afin d'apporter la valeur à nos produits locaux. Les avantages de la labellisation, lorsqu'on a un label, c'est un passeport qu'on a pour nos produits. Cela permet de différencier du terroir malien des produits d'autres terroirs des pays de la sous-région voire le continent** », a-t-elle indiqué. Et de conclure que les labels servent à donner davantage de valeur à nos produits locaux. Il faut noter que cette session a enregistré la présence de plusieurs opérateurs économiques.

■ Ibrahim SANOGO

Affaire Bassidiki Touré et la HAC : Le message fort du président de la Maison de la Presse

Chers confrères, permettez-moi de faire économie de la genèse de la situation actuelle.

Il s'agit de l'affaire Bassidiki à la HAC.

Nous avons eu l'occasion de nous prononcer là dessus plusieurs fois. Et ce matin, elle a été brillamment rappelée par mes prédécesseurs.

Je voudrais, avec votre permission, axer mon intervention sur quatre points.

1. Je voudrais m'adresser aux collègues qui, par nos soins sont à la HAC et qui sont allés prendre service sans même daigner nous informer.

2. Je voudrais m'adresser aux journalistes tout en leur expliquant les démarches de la Maison de la Presse dans un contexte particulièrement sensible.

3. Je voudrais adresser quatre déclarations sous forme de conseils au Président de la Transition, Chef de l'Etat.

1. M'adressant aux deux collègues, je leur dit que nous avons pris acte de leur décision. Nous les invitons à ne pas insulter l'avenir puisque, désormais le succès et l'échec de leur mission n'engagent que leurs personnes. C'est l'occasion de remercier jusqu'ici, le maintien des collègues classes 4ème et 5ème dans l'union sacrée.

En effet, de la gestion de cette affaire de 3ème représentant des organisations professionnelles à la HAC dépendront la légalité, la légitimité voire la reconnaissance de la HAC par les organisations professionnelles.

2. M'adressant aux journalistes, je vous rassure que la Maison de la Presse a toujours opté pour l'intérêt de la Presse en particulier et celui du Mali en général.

La complexité de la situation actuelle du pays n'est pas de nature à faciliter certaines prises de décisions. Nous avons clairement affiché notre volonté d'accompagner notre pays en cette période de Transition.

Ce soutien patriotique ne doit jamais nous

amener à sacrifier les principes essentiels de défense de la liberté de la Presse et de la liberté d'expression.

Face à notre bon sens, nous avons rencontré des partenaires qui, ont comme mode opératoire le mépris. Ils ne concertent jamais et agissent toujours, généralement maladroitement et informer après.

Cette façon de faire ne doit et ne peut plus continuer. Nous nous sommes rendus compte que l'on procède à une instrumentalisation de la question sécuritaire pour poser des actes inadmissibles.

L'armée est notre armée à nous tous. Qui parmi nous, n'a pas un fils, un frère, un neveu, un ami sous les drapeaux? Qui parmi nous, n'a pas perdu un proche sur le champ de l'honneur?

Que les nouveaux patriotes, soi-disants soutiens de l'armée nous laissent respirer.

Toujours, m'adressant aux journalistes, je vous invite à plus d'unité. Il est incompréhensible que l'on ignore les déclarations des faïtières et faire la promotion de ceux qui se cachent derrière des individus et des pages Facebook pour humilier la corporation.

Nous sommes là pour vous servir. Tantôt nous sommes accusés d'être trop proches du pouvoir, de défendre trop les autorités et tantôt, nous sommes taxés d'activistes. quand nous ne sommes pas d'accord avec ces mêmes autorités.

C'est ce qui explique assurément, notre indépendance, notre impartialité et notre responsabilité.

3. Enfin m'adressant au Président de la Transition, chef de l'Etat, je voudrais lui faire quatre déclarations sous formes de conseils :

- Monsieur le Président de la Transition, chef de l'Etat, vous avez le soutien unanime du peuple malien. Tout le monde a souhaité, l'arrivée à la tête de l'Etat d'un jeune, plein d'énergie, engagé, capable de mettre fin aux activités de ceux qui sont opposés à la République. Un



jeune capable de tenir tête aux puissances sous régionale et internationale dans leur politique paternaliste.

- Monsieur le Président de la Transition, chef de l'Etat, sortez de la logique de ceux qui pensent que tout doit se gérer par des rapports de force. Il faut écouter les voix discordantes. Elles ne sont pas forcément apatrides.

- Monsieur le Président de la Transition, chef de l'Etat, ne soyez pas dans la logique de ceux qui ne font que vous flatter. En vous flattant, ils entretiennent la confusion en classant les maliens en deux catégories : une patriote et l'autre apatride. Non. Ne tombez pas dans ce piège. Nos positions ne peuvent en aucun déterminé notre degré de patriotisme. Seules nos pratiques sont des baromètres sincères.

- Monsieur le Président de la Transition, Chef de l'Etat, sortez de la logique de ceux qui vous cachent la vérité. Soyez plus accessible, plus attentif. C'est en cela que vous ferez une bonne Transition et que vous aurez une belle carrière future pour le Mali et pour l'Afrique.

Je vous remercie.

Bandiougou Danté, président de la Maison de la Presse du Mali

Passation de service à l'INPS : Adresse du DGA sortant au personnel

Monsieur le Directeur Général,
Monsieur l'Inspecteur en Chef Adjoint,
Monsieur l'Inspecteur,
Monsieur le Directeur général adjoint
entrant,
Monsieur l'Agent comptable,
Monsieur le Contrôleur financier,
Mesdames, Messieurs les Conseillers
techniques,
Mesdames, Messieurs les Directeurs
centraux,
Mesdames, Messieurs les chefs de ser-
vices rattachés,
Chers collègues,
Mesdames, Messieurs,

BISSIMILAHİ RAHMANİ RAHİMİ : ALLAHOUMA
SALI, ALLAH SĒĪDİNA MOUHAMADINE WA
ALLAH ALİHI MOUHAMADINE WA SALİME: AL-

HAMDOULILYE-RABIL-ALAMINA : Je rends
grâce à Allah SWT, le Tout Puissant qui nous
a permis de voir ce jour. Qu'Il en soit loué et
qu'il continue de nous gratifier de sa miséri-
corde et de sa bonté illimitée.
Amen !

Chers collègues ;

En ma qualité d'ancien Directeur Général Ad-
joint (DGA) de l'INPS, je m'adresse à vous à
l'occasion de ma passation de service pour
vous signifier que par arrêté n°2022-
0815/MSDS-SG du 1er avril 2022, ma mission
a pris fin ici à l'INPS.

Cet acte de l'autorité de tutelle sur ma per-
sonne est une des prérogatives qui lui sont re-
connues par le droit positif. A cet égard, il ne
peut y avoir qu'une exécution prompte comme
réponse en bon droit. C'est donc l'occasion

pour moi d'adresser mes sincères remercie-
ments à la Tutelle Administrative et lui expri-
mer ma profonde reconnaissance pour la
confiance placée en ma personne en me nom-
mant par arrêté n°2015-4512/MSAHRN-SG du
vendredi 18 décembre 2015 Directeur général
Adjoint de l'Institut National de Prévoyance
Sociale. De ce jour au vendredi 1er avril 2022,
il y a six (6) ans trois (03) mois et 14 jours qui
se sont écoulés.

Dieu soit loué !

Je salue tous les Directeurs généraux sous la
responsabilité desquels j'ai assumé ma mis-
sion et les remercie de leur capacité d'analyse
et d'écoute.

J'adresse ma reconnaissance au Directeur Gé-
néral en fonction Ousmane KARIM COULIBALY
pour sa franche et loyale collaboration depuis
ma prise de fonction jusqu'à ce jour particu-
lièrement sur les sujets techniques de hauts
niveaux. Qu'il en soit remercié.

Aussi, j'adresse ma reconnaissance entière aux
membres du Conseil d'administration de l'INPS
pour leur franche collaboration et leurs efforts
d'accompagnement emprunts de courtoisie.

Je remercie ma famille mes parents et mes
amis pour les soutiens, l'accompagnement et
les sacrifices consentis ainsi que la compré-



hension dont ils ont fait montre tout au long de ma modeste carrière au service de l'INPS.

Dieu en est témoin.

La même chose s'adresse aux anciens cadres de l'INPS à la retraite ; qu'ils trouvent ici l'expression de ma sincère reconnaissance.

Je ne saurai terminer cette allocution sans remercier mes collaborateurs du District de Bamako, des Directions régionales et du Bureau de Sécurité sociale de Paris qui n'ont ménagé aucun effort pour m'aider à obtenir des résultats probants qui ont soutenu mon accession au poste de DGA.

Je remercie tout le personnel de l'INPS pour le dévouement et l'engagement total à mes côtés pour la réussite de ma mission. Je vous invite à donner le même appui au DGA entrant pour la réussite de sa mission et je lui marque ma disponibilité pour toute question technique.

Chers collègues ;

Un penseur disait ceci, je cite : les vrais amis sont ceux qui mêlent leur confiance réciproque leurs pensées et leurs rêves, leurs vertus comme leurs bonheurs et leurs souffrances, libres de se séparer toujours mais, ne se séparant jamais. Fin de citation.

Il est vrai que dans l'ordre humain, c'est avec un pincement au cœur que cette séparation engendre pour moi et certainement pour vous aussi, tant j'estime que nous avons travaillé sincèrement dans la maîtrise des métiers de la sécurité sociale, la courtoisie, la convivialité, l'estime et le respect réciproque.

Chers collègues, vous conviendrez avec moi que la loi de la nature nous enseigne que tout ce qui arrive, repart ; tout ce commence, finit, rien n'est éternel.

Ceci dit, permettez-moi de prendre congé de vous et de vous souhaiter bonne continuation.

Mais avant, pardonnez-moi de toutes mes erreurs du moins des erreurs que j'aurais commises sans le vouloir, sans le préméditer. A vous, je pardonne tout, vrai ou faux, réel ou imaginaire sur ma modeste personne car, la perfection n'appartient qu'à Dieu, l'omniscient et l'omnipotent.

Soyez en remercié et persuadé que j'emporte avec moi votre image dans mon cœur et dans mon esprit après environ 38 années d'activités dont plus de six (6) au poste de Directeur Général Adjoint.

Je vous remercie et reste à votre disposition de jour comme de nuit ; j'appartiens à l'INPS. Qu'Allah SWT nous protège et stabilise le Mali. AMEN.



Colonel Souleymane Dembélé, Directeur Général de la DIRPA : « Cette opération a fait l'objet d'un vrai professionnalisme des FAMA »

À Mourah, plus de 200 terroristes ont été neutralisés par les Forces Armées Maliennes (FAMA) entre le 27 et 30 mars derniers. Le Directeur Général de la Direction de l'Information et des Relations Publiques des Armées, le Colonel Souleymane Dembélé, explique le succès de la montée de l'opération et son exécution.



Les services des renseignements des FAMA ont établi des gestions téléphoniques entre plusieurs chefs de groupes de la Katiba du Macina faisant état d'une rencontre des cadres le 20 mars à Mourah. L'objectif de cette rencontre était d'une part de voir le financement de la Katiba du Macina, et d'autre part, voir le renforcement des liens entre les chefs. Aussi, le 27 mars, ils se sont donnés rendez-vous à Mourah, c'était avec tous les différents chefs de groupe terroristes. Selon les renseignements, cette rencontre devait être présidée par Amadou Kouffa. « A l'issue de l'intervention des FAMA nous n'avons pas pu mettre la main sur lui. Donc, on ne sait pas s'il était là ou pas », avance le Colonel Dembélé. Il explique que, c'est sur la base des renseignements qui ont été précisés par des moyens aériens, des drones, des avions USR

pendant au moins 72 heures, qu'ils ont intervenu. Ces moyens aériens, dit-il, ont circulé pour voir les déplacements de ces hommes. Ainsi, les FAMA ont patientés pendant 72 heures, le 24, 25 et 26 mars pour encore préciser les informations qui ont été données. « En terme de moyen matériel mis, approprié nous avons eu des drones de surveillance, des avions USR qui contribue à la reconnaissance et aux renseignements », dit-il. Par ailleurs, ces moyens ont permis de consolider les données et de préciser un véritable afflux d'homme armée vers le village de Mourah avec de haut dirigeants de la Katiba du Macina en particulier le fondateur Amadou Kouffa. Les FAMA ne pouvaient pas accéder par voie routier, c'est pourquoi l'opération a été menée par voie aéroporté. Le 27 Mars, à 11 heures,

les forces armées sont arrivées sur les lieux avec trois groupes de combattants qui ont été embarqué dans trois hélicoptères. Au regard de l'intensité des combats et de la résistance farouche un renfort des FAMA a été également aéroporté sur le lieu. Ce qui a permis avec les forces aériennes de bloquer et neutraliser les renforts terroristes venant de tous les côtés. Aux alentours du village, les affrontements se sont poursuivis toute la journée. Les terroristes ont résisté en se cachant dans les maisons. Il n'a pas été possible, le 1er jour de procéder au ratissage du village. Le village a été bouclé à la tombée de la nuit afin d'empêcher le terroriste de s'en fuir, pendant que les FAMA étaient à l'extérieur. Le petit matin, un petit message a été apporté à la mosquée appeler les populations qui ne sont pas des terroristes à se retrouver dans trois coins de regroupements qui ont été indiqués au tour du village. La population a aidé les FAMA à identifier les terroristes, les entrepôts des munitions d'armes entre autres. « Véritablement Mourah était un sanctuaire de la Katiba du Macina. » Lors du ratissage du 28 mars, 37 terroristes ont été neutralisés dans le village et 23 personnes interpellées. Le 27, il y a eu 145 terroristes abattus. Le 29, les FAMA ont continué la recherche des terroristes qui s'opposaient toujours à partir de nid de résistance. Le bilan de ces 3èmes jours fait état de 21 terroristes neutralisés et 28 interpellés. Le 30 mars le ratissage a été achevé et des patrouilles ont été organisées dans le village de Mourah pour rassurer la population. 51 présumés terroristes ont été interpellés et transférés par des hélicoptères et mis à la disposition de la gendarmerie pour des enquêtes.

Kossa Maïga

Source : Canard déchaîné

Mali : Halte au communautarisme !

À la faveur de la Constitution du 25 février 1992, des associations communautaires, régionales et religieuses ont proliféré en république du Mali. Ainsi, chaque communauté ethnique ou régionale du pays s'est dotée de son association. Nous nous abstenons de les citer. Mais avec le recul de trente ans de multipartisme intégral, de liberté d'associations et de culte, le bilan du communautarisme est loin d'être positif dans notre pays. Il est même devenu un frein à la réalisation de l'unité nationale. Au lieu de permettre le développement des communautés, en réalité, ces diverses associations se sont plutôt servies d'elles en les manipulant à souhait au profit des intérêts sociopolitiques et économiques (avoués ou pas) des leaders. Ce sont notamment les cas des communautarismes religieux et ethniques.



Par définition, le terme de communautarisme désigne toute forme d'auto-centrisme d'un groupe religieux ou ethnique valorisant ses différences avec le reste de la société. Le communautarisme conduit forcément au repli identitaire. Puisque les membres d'une communauté (ethnique, religieuse, géographique, etc.), vont naturellement se replier sur eux-mêmes, en vivant entre eux, et s'isoler au lieu de s'intégrer au sein du groupe plus large auquel ils appartiennent : c'est-à-dire la Communauté nationale. C'est ce danger du repli communautaire que craignaient les pères de l'indépendance du Mali. Ainsi même si elles existaient en privée (parce

qu'il est quasiment impossible d'empêcher à une communauté de vivre sa spécificité), le régime socialiste de Modibo Keita avait strictement interdit l'officialisation des associations ethniques et régionales. Cette dynamique a continué sous le régime militaire de Moussa Traoré. En ces moments, les maliens, d'où qu'ils viennent (nord, sud, centre, ouest...), se sentaient d'abord comme un citoyen tout court, intégré dans une même communauté nationale de destin. Mais qu'est ce qui se passe actuellement ? La prolifération exponentielle des associations communautaires, régionales et religieuses. Chacune d'elles s'isolent par rapport à l'intérêt national.

Pourtant la société malienne est par tradition, une société multicommunautaire d'intégration. La jeune république du Mali, construite sur les vestiges de trois grands empires médiévaux de l'Afrique de l'ouest : Le Ghana, le Mali et le Songhoï, est multicommunautaire. Mais les populations jusqu'en 1991, étaient transcommunautaires et défendaient en priorité l'intérêt national. C'était ainsi. D'ailleurs l'histoire de ces glorieux empires, dont le Mali hérite, nous apprend que chaque empire avait en sa tête une communauté prédominante. Mais pour autant, aucune des communautés impériales n'était marginalisée. Cette même riche histoire nous apprend également à suffisance que les communautés (ou ethnies) avaient toujours vécu en bonne intelligence. C'est ce riche patrimoine immatériel que nos aïeux nous ont légué. Un riche modèle d'intégration nationale. Où la citoyenneté nationale se basait, non pas sur l'intégration collective ou communautaire, mais plutôt individuelle. Il va donc se dire que l'individu dans notre pays était bien valorisé à l'époque des grands empires jusque dans la fin des années 90. Alors, pourquoi les hommes politiques actuels ont désormais préféré la dimension communautaire pour évoluer ?

De toute façon, l'intérêt national exige que les maliens s'unissent autour d'un idéal commun afin que l'Hymne national ne demeure pas un vain mot. Pour cela, il faut que les hommes politiques comprennent et acceptent un changement de paradigme sociopolitique. Où la communauté va désormais cesser de prendre l'individu en otage au profit d'un quelconque intérêt communautaire. Qu'Allah nous en garde!

Gaoussou Madani Traoré
Source : Le Pélican



DIONA DIONA
PHOENIX
Pour un nouveau souffle de vie



SERVICE DE NETTOYAGE

(PROFESSIONNEL, FIABLE, EFFICACE)

Résidentiel & Commercial

Nos services

- ✓ Nettoyage basique (Balai, Serpillière)
- ✓ Nettoyage du sol en profondeur (Carreaux et joints de carreaux avec mono-brosse)
- ✓ Nettoyage en profondeur de l'établissement (Dessus et dessous de meubles, Plafonds, Ventilateurs, Vitres, Miroirs, Portes et fenêtres)
- ✓ Nettoyage et protection des meubles en cuir
- ✓ Lavage de tapis (Sur place et séchage en 6 heures maximum)
- ✓ Lavage de Meuble en tissus, en velours et en faux cuir (Fauteuils, Canapés et chaises)
- ✓ Lavage en profondeur des dalles externes

-25%
DE RÉDUCTION
SUR LE 1ER SERVICE RENDU

CONTACTS:

+223 76 39 51 50 - 76 39 73 65

Accord d'Alger : Un document de malheur qui fera du Mali, un pays privé de toute souveraineté

Plusieurs organismes sont prévus pour encadrer la mise en place de l'Accord et vous allez voir que la composition et les fonctions de chacun d'eux font du Mali un pays pratiquement privé de toute souveraineté.



Tout d'abord, le Comité de suivi, pour l'ensemble de l'accord (CSA)

Ce Comité devra « assurer le suivi, le contrôle, la supervision et la coordination de l'application effective par les parties de toutes les dispositions de l'Accord ». Il comprend : le gouvernement du Mali et les groupes signataires, la Cedeao, l'OCI, l'UA, l'Algérie, le Burkina, la Mauritanie, le Niger ainsi que le Tchad. Les Nations Unies et l'Union Européenne sont membres du Comité, et les membres permanents du Conseil de Sécurité sont « invités à participer » à ses travaux. Comme ce sont les grandes puissances qui disposent des princi-

paux leviers que sont la force armée et les moyens financiers, elles seront à même de peser sur la mise en place de l'accord, et sur le choix des priorités. À la fois membre de l'UE et du Conseil de Sécurité de l'ONU, on peut compter que la France saura tenir sa place dans le CSA.

Secundo, la Commission technique de sécurité, pour le volet militaire (CTS)

La France y siège officiellement puisque cette commission inclut « les forces internationales en présence » (donc aussi Barkhane), à côté des représentants de la Minusma (les casques

bleus) ... dont le chef d'état-major est un officier français, le Général Thiébaud. Et c'est sous l'égide de cette CTS que sera institué un MOC (Mécanisme opérationnel de coordination) qui travaillera en coordination avec les « forces internationales en présence ». Il est chargé de planifier et de conduire les patrouilles mixtes, ainsi que de « planifier et coordonner » toutes les actions et mouvements des combattants. Bref, sous l'uniforme français ou sous le casque bleu, les officiers français pourront garder la haute main sur les opérations militaires dans le pays. Faut-il rappeler que l'armée malienne qui cherche à relever la tête dispose d'armements et de moyens techniques très réduits ? Sans doute,

les États-Unis vont jouer leur partition, mais la France dispose d'une diversité de tenues de combat. Elle peut participer au Comité aussi bien en tant que membre permanent du Conseil de Sécurité qu'au titre de l'UE et en son nom propre, avec le dispositif Barkhane.

Tertio, la Mission d'évaluation conjointe au Nord du Mali (Miec)

Ceci concerne le volet économique. Sa fonction : « procéder à l'identification des besoins en matière de relèvement rapide, de réduction de la pauvreté et de développement dans la Zone. » Autrement dit, cette mission va superviser tout le programme de développement de la région. Or l'Accord précise bien que ce sont la Banque Mondiale, la Banque Africaine de développement (BAD) et la Banque islamique de développement qui pilotent la mission d'évaluation. Autrement dit, les affaires économiques du Mali et de son Nord ne regardent qu'accessoirement les autorités maliennes, ce sont les banques internationales qui mènent le jeu. Si l'usage veut que la Banque Mondiale soit présidée par un américain, la France parvient à y placer ses hommes. C'est un français,

Bertrand Badré, qui occupe le poste de directeur général finances. Quant à la BAD, 40% des pouvoirs de vote sont détenus par des pays extérieurs à l'Afrique. Et les pouvoirs de vote de la France représentent presque 10 fois plus que ceux du Mali, ceux des USA plus de 15 fois.

Comme si tout cela n'était pas suffisant, le texte insiste sur le poids des « PTF », partenaires techniques et financiers : « Une revue périodique des programmes de développement sera réalisée par les partenaires techniques et financiers, sous l'égide du Comité de suivi... ». Le FMI, dirigé par Christine Lagarde, ne manquera pas de dire son mot à cette occasion. Comité de Suivi, Commission de Sécurité, Mission d'Évaluation, une panoplie d'outils de contrôle sur le Mali impressionnante, mais il ne faut pas oublier que tout cet attirail vient s'ajouter aux outils existants. Par exemple, le Franc CFA qui permet à la France de contrôler la monnaie, l'Accord de Défense qui donne le champ libre à l'armée française sur le territoire malien. Sans oublier que ce sont des sociétés françaises qui tiennent le fichier électoral du Mali (Morpho, filiale de Safran) ou la fabrication des passeports (Oberthur Technologie).

Quelle souveraineté, quel espace politique va-t-il rester aux citoyens maliens ?

Il semble donc que la forte décentralisation prévue par le texte se fera, dans l'état actuel des rapports de forces, au profit des grandes puissances. Et la France, bien placée dans les organismes de transition saura défendre ses prérogatives. Les autorités françaises affirment haut et fort que la France a besoin de l'Afrique pour rester une grande puissance. Sa politique malienne en atteste. Outre ses intérêts stratégiques dans la zone, faut dire que les promesses du sous-sol malien attirent les convoitises et que des centaines de permis d'exploration ont été délivrés. Un accord de « paix et de réconciliation » signé le 15 mai 2015 ? Hélas, c'est plutôt un texte qui risque de laisser les plaies ouvertes. Car il ne définit pas de perspective politique pour le retour à la paix et consolide la situation de mise sous tutelle du Mali.

Sambou Sissoko

Source : Le Démocrate- Mali



Élection des représentants de la presse a la HAC : L'élu Bassidiki Touré victime d'apartheid !

Les organisations professionnelles de la presse qui ont élu, sans incident, le 24 novembre 2021, leurs représentants à la Haute autorité de communication (HAC) ont été victimes d'une véritable injustice. Pour des desseins inavoués, leur élection a été foulée aux pieds.



Les organisations professionnelles de la presse ont élu leurs représentants à la Haute autorité de communication (HAC) le 24 novembre 2021, au département de la Communication. 5 candidats étaient en lice. Il s'agit de Ramata Dia, Bechiry Diop, Bassidiki Touré, Aboubacar Bani Zan et Dado Camara. 9 organisations professionnelles devraient désigner les 3 premiers qui auront obtenu plus de voix. A l'issue de l'échéance, sous la haute supervision du ministère de la Communication,

Ramata Dia a été classée 1ère avec 14 voix, suivie de Bechiry Diop 12 voix et enfin Bassidiki Touré, venu en 3e position avec 11 voix. Les suppléants Banizan et Dado Camara ont obtenu respectivement 8 et 5 voix. Ramata Dia, Bechiry Diop et Bassidiki Touré ont été déclarés les 3 représentants élus des organisations professionnelles pour un mandat de 6 ans non renouvelable. Ils furent présentés à tout le monde sur tous les médias nationaux et internationaux.

A la grande surprise des organisations professionnelles de la presse et de publicité, le décret en date du 31 décembre 2021, signé par le Président de la Transition Assimi Goïta, est sorti sans le nom du 3e représentant des faitières de la Presse, en l'occurrence Bassidiki Touré.

Aucun motif n'a été donné de ce refus malgré les multiples interpellations du Président de la Transition Assimi Goïta et de son PM Choguel Kokalla Maïga par le Président de la Maison de la Presse Bandiougou Danté.

Le plan de remplacement de l'élu Bassidiki Touré en cours

Le président de l'ASSEP, Bassidiki Touré, a attaqué le décret devant la Cour suprême. Mais nous constatons qu'un plan diabolique est en cours entre les confrères et les autorités afin de le remplacer injustement. Les suppléants Banizan et Dado Camara qui ont obtenu respectivement 8 et 5 voix, ont été appelés dans la plus grande discrétion afin d'apporter leur CV. Si Dado Camara par confraternité et très allergique à l'injustice a refusé d'apporter son CV, Banizan a apporté pour lui. Quelle traîtresse ? Donc on veut injustement remplacer l'élu de l'Assep Bassidiki Touré par Banizan qui n'est même pas membre de l'ASSEP mais du Ccdp. Ô mon Dieu Bassidiki Touré, un homme qui s'est toujours battu sans relâche pour la défense des causes des journalistes mérite-il l'apartheid ? En tout cas, le Collectif pour la Défense des Médias (CVDM) n'attend pas de laisser passer cette injustice et insulte à l'ensemble des organisations professionnelles des médias. Après une conférence de presse, il tiendra demain, jeudi 14 avril 2022 à partir de 9 heures, à la Maison de la Presse une grande assemblée d'informations sous le thème : « La presse malienne, vent debout contre l'injustice dans le processus de mise en place du collège de la HAC ».

Tientigui

Source : Le Démocrate- Mali

Forte canicule à Bamako : Les conseils du Dr. Nientao pour le Ramadan

La chaleur est un phénomène qui consiste à une élévation de la température. Cette année, la chaleur commence avec force, avec des conséquences sur le quotidien des Maliens en général. De jour comme de nuit, la situation reste insupportable entre la période du jeûne, les coupures d'électricité et les maladies liées à la chaleur.

En cette période de forte chaleur, nous devons adopter des comportements conseillés par les médecins pour se prémunir contre des maladies. De ce fait, docteur Ibrahim Nientao, spécialiste en maladie métabolique et nutrition à la clinique médicale Salomon de Lafiabougou, a accepté de nous donner son avis sur cette période de forte chaleur. Après avoir présenté les causes et les conséquences de la canicule, il évoqué des mesures préventives et les bons conseils pour résister à cette forte chaleur.

Pour Dr. Ibrahim Nientao, spécialiste en maladie métabolique et nutrition à la clinique médicale Salomon de Lafiabougou (Talko), depuis

quelques années, nous avons constaté une forte progression de la chaleur. Et cette année, dit-il, depuis la fin du mois de février, nous avons remarqué que la température avait déjà commencé à monter et de manière très significative. Cela a eu malheureusement, déplore Dr. Nientao, une répercussion assez négative sur nos activités de tous les jours. « Je fais allusion à des personnes âgées, à certaines personnes handicapées, aux enfants qui vont sentir l'effet de la canicule avec une grande déshydratation. Mais aussi sur le plan alimentaire, ça peut également affecté la production de certains aliments avec la rareté de l'eau. On peut faire allusion aux légumes, aux ma-

raichages. La chaleur a été admise dans tous les pays du monde. Il y a une augmentation de la température, l'échauffement de la terre. Ce réchauffement climatique est dû en grande partie à des phénomènes naturels, mais aussi à l'activité des hommes notamment sur la consommation», a déclaré le médecin.

Pour Dr. Ibrahim, dans les pays en développement en général et au Mali en particulier, la coupe abusive des arbres a pour conséquences majeures, la déforestation, la rareté des pluies, car les terres arables vont disparaître. « Alors que les arbres sont là pour laisser du gaz et l'oxygène dans l'air et absorber les gaz carboniques. Cela affecte la pluviométrie avec souvent des pluies très abondantes qui vont entraîner non seulement des dégâts matériels dans nos communautés, mais aussi la difficulté d'avoir des plantes de céréales, c'est-à-dire les cultures vivrières de bonne qualité », a-t-il expliqué

La canicule pour les personnes âgées, explique Dr. Ibrahim, c'est la forte déshydratation. A ses dires, ces personnes perçoivent très mal la soif et du coup il n'y a pas une compensation de cette perte hydrique au niveau de la peau. Le sujet âgé qui ne boit pas suffisamment, souligne fortement Dr. Nientao, va perdre beaucoup d'eau. Il a rappelé que l'eau représente





plus de 60% de notre poids et contribue à la nutrition de beaucoup d'aliments, des vitamines, mais aussi les défenses du corps. « Quand on dit perte d'eau, on dit faiblesse de la défense du corps et faiblesse de l'utilisation et de la bonne digestion des aliments et la fragilisation de la personne qui va développer beaucoup d'infections. Les maladies infectieuses peuvent venir, les maladies de la peau, les maladies diarrhéiques, mais aussi de la compassion des maladies chroniques telles que l'hypertension artérielle et les maladies cardio-vasculaires », a-t-il expliqué.

Selon lui, il faut se mettre à l'abri de la chaleur, boire régulièrement de l'eau, prendre des douches régulièrement si possible, en se mettant à l'abri de la chaleur sous les arbres ou dans les maisons. Et si on doit pratiquer des activités physiques, il faut que ces activités soient ramenées à la période où il fait moins chaud. Ces petits changements de comportement peuvent nous permettre de lutter contre la canicule. « Malheureusement, nous avons des coupures d'électricité qui rendent difficile l'utilisation des climatisations et des ventilations artificielles. A défaut, il faut profiter de la ventilation naturelle. Pour les enfants aussi, c'est l'hydratation. Il faut renforcer leurs défenses en leur donnant des bouillons, des aliments qui peuvent leur apporter beaucoup

d'eau. Comme eux (les enfants), les personnes âgées également qui ne peuvent sentir de besoins de boire de l'eau, on peut leur donner les aliments qui contiennent des liquides, le lait, les soupes, les fruits qui contiennent beaucoup d'eau qui peuvent aider non seulement à corriger la déshydratation, mais aussi à compenser les pertes de vitamines liées à la déshydratation, les vitamines qui défendent le corps », a-t-il conseillé.

Pour le mois du ramadan, souligne Dr. Nientao, malheureusement, depuis trois à quatre ans, il coïncide avec la grande période de canicule. « Alors, pour bien jeûner et ne pas sentir le poids de la canicule, il faut déjà boire beaucoup d'eau dans la nuit, au moment où on ne jeûne pas et prendre beaucoup d'aliments liquides pour aussi compenser les pertes hydriques faites durant la journée. Il faut se mettre à l'abri de la chaleur pour ne pas mener des activités non indispensables sous la chaleur. Nous avons besoin d'énergie pour compenser le jeûne de ramadan, c'est-à-dire sauter le repas de midi et prendre tôt le repas du matin et le repas du soir est consommé rituellement à ses heures habituelles avec un petit repas à la rupture. Nous allons perdre beaucoup d'énergie, car nous avons deux repas qui devraient nous soutenir habituellement pour couvrir toute la journée. Donc pour cela

il faut un renfort à ces deux repas là : prendre un aliment qui contient un peu d'eau, mais un peu de sucre, de protéide et les lipides », dit-il. Ces aliments, poursuit-il, nous fournissent de l'énergie, la force et enfin le gras va fournir le reste de la journée. A ses dires, l'eau et les sources d'énergie vont nous permettre d'observer un jeûne de ramadan sans contrainte majeure sur le plan énergétique parce que les deux y contribuent. « Les personnes qui sont sous les médicaments particuliers, notamment certaines personnes qui souffrent du problème de reins ou de tension prennent les médicaments et qui les amènent à pisser, on les déconseille fortement le jeûne du ramadan. Car à cette période de canicule, les pertes d'eau par les urines dues aux médicaments plus les pertes d'eau par la peau vont entraîner une déshydratation sévère qui peut affecter l'état de la personne voire même provoquer le décès. Il en va de même pour les diabétiques. Le taux du sucre étant très élevé, observant le jeûne, le diabétique peut aussi se déshydrater parce que cet excès de sucre va entraîner une fuite d'eau massive », a-t-il conclu.

Aïchatou Thiam, Stagiaire
Source : Le Républicain

Retour du président déchu en Guinée : Alpha Condé à quitte ou double

Le retour au bercail de l'ancien chef de l'État Alpha Condé, après un séjour médical aux Émirats Arabes Unies, relance à nouveau l'épineuse question du sort qui sera réservé par la junte au président déchu. En attendant de connaître la fin de ce suspense hitchcockien, l'heure est aux échanges à fleurets mouchetés entre les partisans et les contempteurs d'Alpha Condé, sur fond de passion.

Depuis son éviction du pouvoir par la junte du colonel Mamadi Doumbouya, le président Alpha Condé vit une situation kafkaïenne. Revenu précipitamment d'Abu-Dhabi, aux Émirats Arabes Unies où il séjournait pour des raisons médicales, le sort du leader historique du RPG pourrait se jouer à quitte ou double, suivant les humeurs des autorités de la transition.

C'est le lieu de dire que le sort de l'ancien locataire du palais Sékhoutoureya divise l'opinion. Une opinion de plus en plus médusée face à la manière dont le vaisseau est en train d'être piloté par le CNRD. Et c'est à juste raison que les victimes du régime défunt jugent la junte assez accommodante vis-à-vis du professeur Alpha Condé. Ce qui à leurs yeux ne devrait pas être le cas. Face à ses antécédents en termes de violation des droits humains et de présumés crimes économiques commis sous sa décennie de règne.

En effet, la vidéo d'anniversaire du président où il se la coulait douce sous des dehors festifs, suivi de l'audio au relent « subversif », ont contribué davantage à attiser la rancœur des victimes du pouvoir déchu. Mettant les autorités de la transition dans une situation d'inconfort, face au tollé suscité par ces impairs

au sein de l'opinion. C'est tout ça qui aurait écourté le séjour médical du leader historique du RPG aux Emirats Arabes Unis. Qu'il a dû quitter précipitamment, pour regagner Conakry.

Maintenant que le président est de retour au pays, la question que maints observateurs se posent est de savoir si son cas fera exception ou pas. En termes de reddition des comptes. Étant donné que ses anciens collaborateurs ont commencé à défiler devant la Crief, pour des présumés détournements de deniers publics.

En tout état de cause, le souhait le plus ardent des victimes de son régime est de le voir dans le purgatoire, pour expier ses péchés, suite aux graves violations des droits humains commises sous son règne. Sans occulter les éventuels crimes économiques, pour lesquels une cohorte de ses anciens collaborateurs ont été inculpés par la Crief. Des cas de prévarication et de concussion qui ne seraient que l'arbre qui cache la grande forêt de gabegie enregistrée sous la troisième république.

Source : GuinéeNews



Côte d'Ivoire : Alassane Ouattara annonce la nomination d'un nouveau Premier ministre dès la semaine prochaine



Je procéderai dès la semaine prochaine à la nomination d'un nouveau Premier ministre qui devra me proposer une trentaine de membres. Dans l'intervalle.», a déclaré, Alassane Ouattara, suite à la démission du premier ministre Patrick Achi, lors du Conseil des ministres qu'il a présidé ce mercredi 13 avril 2022 au palais présidentiel d'Abidjan-Plateau. Le Chef de l'Etat a instruit les ministres sortant d'expédier les affaires courantes et a rendu hommage aux ministres qui ne seront

pas reconduits puis que le nouveau gouvernement comptera 30 membres. Selon lui, ce nouvel effectif s'inscrit dans la dynamique de renforcer l'efficacité de l'action du gouvernement et pour tenir compte de la conjoncture économique mondiale actuelle. « Il est impératif de réduire les dépenses de l'Etat...vers la résilience sociale et sécuritaire, la réduction du nombre des ministres naturellement le départ de certains d'entre vous je voudrais d'ores et déjà à toutes et à tous adresser mes remerciements pour le travail

accompli parce qu'ils ne seront pas reconduire dans le nouveau gouvernement. » a-t-il expliqué. Avant d'ajouter « je voudrais vous dire que vous n'avez pas démérité regarder votre expérience je suis convaincu que vous pourrez continuer de servir notre pays dans d'autres responsabilités ».

Source : Cyprien K.

Sport : La FEMAFOOT à la recherche du remplaçant de Magassouba

Plus d'une semaine après le limogeage du technicien Mohamed Magassouba avec tout son staff, la Fédération Malienne de Football a lancé officiellement, le lundi, un appel à candidature pour le recrutement d'un nouveau sélectionneur. En effet, cet appel est ouvert à tous les entraîneurs nationaux et internationaux qui répondent aux différents critères fixés l'instance dirigeante du football malien – FEMAFOOT.



Les Aigles du Mali est sans sélectionneur depuis le début avril 2022. Mohamed Magassouba qui entraînant l'équipe nationale depuis 2017 a été chassé avec toute son équipe par la Fédération Malienne de Football – FEMAFOOT. Pour trouver son remplaçant a lancé un appel à candidature. Cependant pour occuper le poste du sélectionneur des Aigles du Mali, l'instance dirigeante du Football malien a assigné certains critères aux candidats désirant remplacer l'ancien sélectionneur Magassouba. Notamment la mise en place d'une équipe de football sur la base des nouveaux fondements, qualifier le Mali à la phase finale de la CAN 2023 et atteindre au minimum la demie finale, qualifier le Mali à la phase finale de la CAN 2025 et atteindre au minimum la finale... Pour cela, les autorités

en charge du football malien ont ouvert la porte à toutes les nationalités y compris des entraîneurs nationaux du Mali.

En effet, toutes ces missions assignées par l'instance dirigeante du football malien seront menées par un entraîneur muni d'un diplôme de formation reconnue, physiquement apte et en bonne santé, ayant une bonne connaissance de la langue française et un beau palmarès en tant que coach, bienveillante dans ses rapports professionnels et évidemment prête à faire du Mali son lieu de résidence principal.

Outre la qualification du Mali aux phases finales de la CAN 2023 et 2025 auxquelles il doit respectivement, au minimum les demi-finales et la finale, le remplaçant de Mohamed Magassouba pas encore connu, est aussi appelé

à qualifier le Mali, durant son premier contrat (renouvelable) pour la coupe du monde 2026 et atteindre les 1/8es de finale, contribuer auprès de la direction technique à la mise en place d'une politique de formation des jeunes joueurs devant intégrer le futur centre technique pour la relève, apporter son expérience dans la mise en œuvre de la politique technique de la FEMAFOOT entre autres de la formation des cadres techniques, selon le programme de la direction technique nationale.

Par ailleurs, les amoureux du ballon rond au Mali sont divisés sur les choix du nouveau sélectionneur malien. Si les maliens en grande partie optent pour le choix d'un entraîneur national, d'autres veulent voir sur le banc des Aigles du Mali, entraîneurs étrangers. Parmi les techniciens nationaux, les noms de Mamoutou Touré dit Mourlé, Djibril Dramé vainqueur de la coupe CAF 2009 avec le Stade malien de Bamako... Concernant les anciens joueurs, le nom le plus cité c'est celui Eric Sékou Chelle. Cependant, certains maliens souhaitent également sur le banc malien un Hervé Renard, le retour d'Alain Giresse. Selon certaines sources, Patrice Carteron aussi veut revenir à la tête de la sélection nationale du Mali.

Dans un entretien qu'il a accordé à RP Médias, l'ancien international malien Eric Sékou Chelle a indiqué que « pour moi c'est plus qu'un objectif de venir entraîner au Mali ».

L'ancien international malien, Eric Chelle (44 ans) et (15 sélections) est libre de tout contrat depuis son départ de Boulogne-sur-Mer (National). Ex-défenseur central de Valenciennes et Lens notamment, Chelle possède de sérieux appuis sur place, notamment auprès du public et de nombreux anciens internationaux.

Notons que la non qualification des aigles pour la coupe du monde Qatar 2022 et leurs éliminations aux huitièmes de finales de la dernière coupe d'Afrique des nations au Cameroun ont été la principale cause du limogeage du technicien malien Mohamed Magassouba et de tout son staff. Les maliens jugent durant les cinq longues années qu'il a passé à la tête de la sélection nationale du Mali, lui et son staff n'ont pu apporter des résultats satisfaisants.

Ibrahim Djitteye
Source : LE PAYS



Bélier (21 mars - 19 avril)

Vous pourriez avoir quelques problèmes de timing aujourd'hui, des projets qui ne se concrétisent pas, un désaccord avec un collaborateur, c'est un peu le chaos au travail. Mais vous tenez bon, vous ne vous laissez pas submerger par les émotions.

Un avantage intéressant ou une rentrée d'argent que vous attendiez depuis un bon bout de temps, vos finances reprennent du service. Pouvoir commencer à faire des investissements, c'est ce que vous espérez. Vous y croyez dur comme fer.



Taureau (20 avril - 19 mai)

Votre volonté et votre ténacité sont un peu mises en berne tout au long de cette journée. Le découragement les remplace, à votre grande stupeur ! Reprenez-vous, et tentez de vous raisonner, Mars et Mercure sont à vos côtés, et vous aident au mieux.

Vous vous lamentez sur votre sort, et votre anxiété touche tous les domaines. Votre insatisfaction est telle que votre vision est faussée, vous en arrivez même à douter de vos biens matériels ! Soufflez, et allez faire un jogging, ça vous dé-tendra !



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

Vénus assouplira vos conditions de travail et permettra une bonne ambiance avec vos collègues ou autres partenaires professionnels. Vous serez relativement directif, mais comme votre attitude sera juste, personne ne s'opposera à vos décisions.

Vous tomberez sur une mine d'or en arrivant sur ce site qui proposera des tarifs défiant toute concurrence. Vous frottant les mains à l'idée de faire de bonnes affaires, vous aurez l'intuition d'aller voir les avis qui seront pour la plupart négatifs.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

De la motivation au programme de ce jour. Vos activités professionnelles vous apportent de nombreuses satisfactions, vous visez haut, et notamment un salaire plus élevé. Vos ambitions sont grandes, vous ne lâchez rien, ça vous rend fier.

Vous débordez d'imagination ce qui vous permet de creuser des pistes dites fructueuses. En agissant méthodiquement, vous ne pouvez pas passer à côté d'une opportunité qui va vous faire gagner de l'argent. Ça s'annonce bien pour vous, cher Cancer !



Lion (22 juillet - 23 août)

Positif et déterminé, la journée s'annonce sous les meilleurs auspices. Si l'on vous demande de montrer vos qualités professionnelles, vous n'hésitez pas à en faire des tonnes. Si vous travaillez en équipe, une bonne cohésion de groupe règne.

Financièrement, vous pouvez être amené à négocier des échéances de remboursement, à vous d'être attentif, tout doit être scrupuleusement scruté à la loupe, vous ne pouvez vous permettre de passer sur un détail. Aucune erreur n'est permise.



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous avez de réelles aptitudes relationnelles, avec un pouvoir de conviction important. Il faudrait essayer d'arrêter de contredire vos collègues systématiquement, il n'en sortira rien de bon. Tempérez votre humeur, qui est bien bougonne !

Vous parvenez tout de même à avoir une certaine lucidité concernant votre argent, malgré les abus que vous seriez tenté de faire. Vous pourriez avoir certaines difficultés temporaires, mais sans gravité ni conséquences importantes. La raison l'emporte.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Vous connaîtrez des passages turbulents, mais naviguez avec fluidité entre les courants. Mieux, vous retournerez une situation à votre avantage. Mercure va jouer les fauteurs de trouble, ce qui va vous demander pas mal d'habileté pour résoudre ce conflit.

Jupiter, vous regardant de travers depuis le Capricorne, pourrait bien compliquer votre situation financière avec des charges à la hausse ou des comptes débiteurs. Vous devrez également vous méfier d'un rappel d'impayés ou d'agios qui s'accumuleront.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

La journée est placée sous le signe de la communication. Très naturellement, vous imposez votre marque de fabrique, vos idées sont bien reçues par vos collaborateurs et par vos supérieurs. Il n'y a pas à dire, dans votre domaine, vous excellez !

Des surprises arrivent sur votre compte aujourd'hui, des bénéfices bien mérités ou des rentrées d'argent venant d'un don de famille, dans tous les cas, votre compte est loin d'être dans le rouge. Vous ne pensez qu'à une chose : gâter vos proches.



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Professionnellement, des opportunités se présentent, on vous fait une proposition qui demande réflexion. Cher natif, les astres vous conseillent de ne pas vous précipiter dans vos prises de décisions. À force de persévérance, le travail paie.

Financièrement, on ne peut pas dire que c'est la fête sur vos comptes, cependant, vous conservez une certaine constance, vous ne faites pas n'importe quelle dépense. Vous êtes perspicace, vous creusez de nouvelles pistes qui pourraient vous rapporter.



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Vous avez tendance à tout compliquer au bureau ! D'un naturel si réservé, vous faites ressentir à tous vos collègues l'insatisfaction qui vous gagne. Épargnez-leur ces états d'âme, au risque de vous dévaloriser, ce que vous ne souhaitez surtout pas.

Vous n'avez pas du tout la tête à vous contrôler ni à être raisonnable, bien au contraire ! Vous faites un peu n'importe quoi, vos jugements semblent manquer d'objectivité, à la grande surprise de votre entourage. Heureusement, vos proches freinent vos excès.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Comme vous verrez vos intérêts professionnels avant tout, le peu de mots que vous prononcerez dénoteront votre volonté à ne pas faire de vagues dans votre secteur d'activité. Vous serez épuisé à force de prendre sur vous pour éviter les polémiques.

Vous n'aurez ni le temps ni les moyens de vous pencher sur cette proposition financière qui devrait vous permettre de récolter quelques euros. Tout bien réfléchi, l'investissement que l'on vous demandera sera en dehors de vos possibilités actuelles.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous investir dans un nouveau projet professionnel, vous n'êtes pas contre, mais vous avez besoin d'avoir toutes les bonnes informations, avant de vous lancer. Vous pourriez avoir besoin de trouver des partenaires. Une évolution s'annonce.

L'appel de votre banquier est fort envisageable. Si vous ne respectez pas le découvert autorisé, vous foncez droit vers les problèmes. Ne rien vouloir entendre, n'arrange pas vos affaires. Prenez en considération les conseils que l'on vous donne.

L'information est l'oxygène des temps modernes

Malikilé

QUOTIDIEN D'INFORMATION GÉNÉRALES, D'ACTUALITÉS ET DE PUBLICITÉS



Pour tous renseignements, abonnements, reportages, publicités, annonces ...
n'hésitez pas, contactez nous au :

70 44 22 23